

# Droits à paiement unique (DPU)

## Formulaire de demande de prise en compte d'un changement de statut ou de dénomination juridique d'une exploitation au plus tard le 15 mai 2008

Règlements (CE) n° 1782/2003 du Conseil du 29/09/2003 et (CE) n° 795/2004 de la Commission du 21/04/2004 modifiés.  
Décret n° 2006-1326 du 31 octobre 2006. Décret n° 2007-1705 du 3 décembre 2007.

6

Modèle à photocopier.

Merci d'écrire en MAJUSCULES

À faire parvenir à la DDAF/DDEA  
au plus tard le 15 mai 2008

Ce formulaire est destiné aux exploitations concernées par l'une des situations suivantes :

- transformation d'une exploitation individuelle en société ;
- transformation d'une société en exploitation individuelle ;
- changement de dénomination juridique d'une société.

**A noter :** dans certains cas, le transfert de DPU peut également être opéré, à titre provisoire, par des conventions de mise à disposition.

### Exploitations concernées par le changement de statut ou de dénomination juridique :

	Exploitation initiale	Exploitation résultante
N° PACAGE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
NOM ET PRÉNOM de la ou des personne(s) exerçant le contrôle de l'exploitation	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les soussignés **déclarent** :

- que l'exploitation a changé de statut ou de dénomination juridique à la date du  ;
- que l'agriculteur qui assure le contrôle de l'exploitation résultante était le chef d'exploitation ou un associé de l'exploitation initiale ;
- que le changement de statut ou de dénomination juridique se fait à périmètre constant.

Il(s) demande(nt) que tous les DPU, détenus en propriété par l'exploitation initiale, tels qu'ils figurent sur la dernière lettre de notification définitive, soient attribués, à la date du changement de statut ou de dénomination, à l'exploitation résultante. Le prélèvement sur le transfert des DPU est nul dans ce cas.

**Attention !** Les DPU pris en location par l'exploitation initiale ou mis à disposition auprès de l'exploitation initiale ne peuvent pas être transférés à l'aide de ce formulaire. Pour ces DPU, il est nécessaire d'utiliser les clauses de location (modèles ④ et ⑦) et de mise à disposition (modèles ⑤ et ⑧), le cas échéant, de DPU.

Il(s) certifie(nt) que les renseignements figurant dans le présent formulaire sont sincères et véritables.

Fait à

Le

SIGNATURE de l'exploitation résultante précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Le signataire est l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC.